



MRC DE
CHARLEVOIX-EST



TERRITOIRE NON ORGANISÉ (TNO)
DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À la séance ordinaire qui se tiendra le 27 mai prochain à 15 h, à la salle Jean-Lajoie, au 172, boulevard Notre-Dame, Clermont, le conseil des maires de la MRC statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Bail de villégiature (matricule n° 2214-92-4399) dans le TNO (Mont-Élie), secteur lac au Bouleau, visant à réputer conforme l'implantation d'un chalet à huit (8) mètres de la ligne latérale du bail et dont la norme prescrite par le règlement de zonage numéro 247-04-14 de la MRC de Charlevoix-Est est de dix (10) mètres.

Lors de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil des maires relativement à cette demande.

Donné à Clermont, ce 5 mai 2025.

Jean-Christophe Maltais
Directeur général et greffier-trésorier